

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 JUIN 2025 A VINGT HEURES TRENTE

NOM	Fonction	Présent	Absent (e)	Donne Pouvoir
Jocelyne VANESON	Maire	X		
Valérie ESQUER	Maire-adjoint	X		
Cyril BAZZOLI	Maire-adjoint	X		
Annick LEPAGE	Maire-adjoint		X	
Sandrine AVINO	Conseiller		X	
Carol CABUT	Conseiller		X	
Céline COCHELIN	Conseiller	X		
Benjamin DROCOURT	Conseiller	X		
Antoine DUVEY	Conseiller		X	Olivier TAISNE
Simplice Albert LUBIN	Conseiller		Démission	Du 03 janvier 2023
Hervé MENARD	Conseiller		X	
Thierry PERRON	Conseiller		X	Valérie ESQUER
Magali PHILLIPE	Conseiller		X	
Olivier TAISNE	Conseiller	X		
Stéphane VAURY	Conseiller		Démission	Du 28 octobre 2022
SOIT	13	06	07	

Secrétaire de séance : Céline COCHELIN

Conformément à la convocation du 26 mai 2025, le conseil municipal s'est réuni le lundi 02 juin 2025 à 20h30 avec pour ordre du jour :

- 1/ **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement de la région de La Houssaye en Brie (S.I.A.P.A.)** : Intégration de la commune de Courtomer au syndicat,
- 2/ **Contrats de location** : Garage / grange et local épicerie (juin-septembre 2025),
- 3/ **CAF de Seine et Marne** : renouvellement de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.),
- 4/ **Bâtiments communaux** : Prestation de nettoyage,
- 5/ Participation à l'action nettoyons la nature (le 29/09/2025),
- 6/ Tarification sociale des cantines,
- 7/Dates des conseils municipaux pour le 2^{ème} semestre 2025
- 8/ CCVB et syndicats,
- 9/ Questions diverses.

Il y a constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'il y a absence de quorum le Conseil Municipal peut être convoqué à nouveau à trois jours au moins d'intervalle. Il pourra alors délibérer valablement, sans condition de quorum.

Il est donc décidé que le Conseil Municipal se réunira à nouveau le jeudi 19 juin 2025 à 20h30.

Madame le Maire lève la séance à 21h00.

Le Maire
Jocelyne VANESON

Le Secrétaire de Séance
Céline COCHELIN

